

AVANTAGES

1. Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2. Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés défunts.

AGENCE POUR LA VILLE DE QUÉBEC

Le seul agent autorisé pour les *Annales de Sainte Anne*, dans la ville de Québec, est Monsieur Jos. Côté, agent d'assurance, 91, rue St-Joachim.

Pour toutes correspondances, s'adresser au Rév. C.-E. Carrier, Gérant des *Annales*, Collège de Lévis, Lévis, P. Q., Canada. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les États-Unis ; frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

LA BONNE SAINTE ANNE

MERVEILLES DE SA VIE

X

(Suite)

2.— *Conduite de Marie en apprenant la mort de son père, saint Joachim.*

Cet avis du Seigneur ne troubla pas le cœur magnanime de la Reine du Ciel. Mais, comme l'amour des enfants pour leurs parents est une juste dette de la nature, que la très sainte Vierge payait dans toute sa rigueur, elle ne pouvait se défendre de la douleur naturelle qu'elle ressentait de se voir privée de son très saint père Joachim, qu'elle aimait saintement en qualité de père. La tendre et douce Marie éprouva ce